



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Monuments historiques

Question écrite n° 50563

Texte de la question

M. Michel Destot appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la vive inquiétude des professionnels de la restauration et de la conservation des monuments historiques, du fait des économies budgétaires actuellement réalisées dans ce secteur. La loi de finances initiale pour 1997, prévoyant une réduction de 28 % des crédits alloués à la restauration des monuments historiques par rapport à 1996, avait consacré une diminution déjà très importante de l'intervention publique en la matière. Dans ces conditions, le gel décidé de 15 % de ces moyens constitue une atteinte très préoccupante au secteur tout entier. Cette véritable coupe sombre opérée dans un secteur particulier aurait d'abord un impact direct sur nombre d'emplois artisanaux liés à l'entretien du patrimoine national. L'existence même de métiers comme ceux des tailleurs de pierre, des fresquistes, ou encore des doreurs dépend directement des commandes publiques en ce domaine. Cette remise en cause de l'intervention de l'État risque ainsi de provoquer la disparition d'un savoir-faire traditionnel particulièrement précieux. La diminution de ce budget est ensuite préoccupante pour les nombreux acteurs locaux tels que les communes et entreprises liées au tourisme, pour lesquels la qualité du patrimoine est un vecteur très important de développement économique. Il serait enfin regrettable que pour des seules considérations financières à court terme, la France se désintéresse de la richesse historique que constituent ses très divers et nombreux monuments. C'est pourquoi il lui demande les solutions qui ont été envisagées pour assurer la pérennité de l'entretien et la restauration des monuments historiques.

Données clés

Auteur : [M. Destot Michel](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 50563

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 avril 1997, page 1843